



LE TROPHEE SHOP-PING.BE JEUNES 2021-2022



REGLEMENT



La Commission des Jeunes de Bruxelles/Brabant Wallon a décidé de créer un Classement Général des Jeunes Brabançons, baptisé « **Trophée des Jeunes shop-ping.be** », inspiré du Youth Ranking National et basé sur les résultats obtenus par les Jeunes lors des compétitions suivantes, pendant la saison 2021-2022.

- Les Championnats BBW en simples
- Les Championnats de Belgique en simples
- Le Critérium de Saint-Nicolas (pour les poussins, préminimes et minimes).
- Le Critérium Provincial des Jeunes
- Les trois phases du Critérium National des Jeunes
- Le Top 12 National

La CJTBBW récompensera, en fin de saison, les meilleurs et les plus assidus dans chacune des catégories de Jeunes.

Si la CJTBBW décidait de changer l'un ou l'autre paramètre pour l'améliorer, les modifications seraient publiées sur le site de notre province BBW.

Quels sont les objectifs recherchés ?

- Les lauréats dans les différentes séries seront récompensés en fin de saison par du matériel pongiste ou des bons d'achats dans le même matériel
- Les organisations de la Commission des Jeunes et Technique de Bruxelles/Brabant Wallon tiendront compte de ce classement général lors de l'élaboration des tableaux de ses compétitions
- Les sélections prendront en compte les places détenues par les joueurs figurant à ce « **Trophée Jeunes shop-ping.be** »
- Pour ces deux derniers critères, il est évident qu'un classement attribué reflète une valeur à un moment donné (généralement en fin de saison) alors que ce « **Trophée Jeunes shop-ping.be** » fournira des informations beaucoup plus précises et toujours actualisées puisque mises à jour après chaque événement sportif
- En cas d'égalité de points entre deux ou plusieurs joueurs, sera considéré comme prioritaire, le résultat national le plus important ayant rapporté le plus de points, puis en cas de nouvelle égalité, le résultat provincial ayant rapporté le plus de points.

4) Le Critérium Provincial des Jeunes:

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
33 participants ou +	25	21	18	16	14	12	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1
17 à 32 participants	20	16	14	12	10	8	6	5	4	3	2	1				
9 à 16 participants	16	14	12	10	8	6	4	2								
5 à 8 participants	12	8	4	2												
2 à 4 participants	8	4	2													

5) Le Critérium National des Jeunes (Phases 1, 2 et 3) et le Top 12 National

Lors de chacune des phases du Critérium (CNJ) ainsi que lors du Top 12 National (T12), chaque joueur ou joueuse marque les points éventuellement récoltés qui lui sont attribués par la Commission Nationale des Jeunes selon les tables du National Youth Ranking (NYR) dans sa propre série d'âge.

Attention toutefois qu'en fonction des compétitions, les points reçus de la Commission Nationale ne seront pas intégrés tels quels dans le classement de ce « **Trophée Jeunes shop-ping.be** » et ceci afin que les résultats réalisés aux compétitions provinciales gardent une juste valeur aussi :

- Comme pour le tableau des points octroyés en fonction des résultats réalisés aux Championnats Nationaux de Simples (cfr ci-dessus), les points reçus au NYR dans sa propre série d'âge pour le Top12 seront divisés par deux ;
- Pour le CNJ, l'ensemble des points reçus dans les différentes phases seront divisés par 2 comme dans le classement du NYR.
 - pour les cadets et juniors, les points reçus seront les mêmes que ceux du NYR
 - pour les minimes et les pré-minimes, une autre échelle de points sera appliquée (cfr ci-dessous) et ce afin de valoriser au maximum la participation et les résultats réalisés au CNJ, la plus importante et la plus intéressante des compétitions réservée aux jeunes en Belgique. Elle tiendra aussi compte des résultats réalisés à la phase qualificative.

Pour les poussins qui réaliseront au CNJ des résultats en préminimes, ou les cadettes en juniores par exemple, les points seront comptabilisés de la même manière dans le classement du « **Trophée Jeunes shop-ping.be** » et ce dans la catégorie d'âge dans laquelle le jeune « poussin » aura participé aux différentes compétitions provinciales

GARCONS

CNJ – Echelle de points provinciale pour les Minimes Garçons

Phases 1 – 2 – 3 : Division 1	1 ou 2 = 60 pts ; 3 ou 4 = 59 pts 5 ou 6 = 58 pts ; 7 ou 8 = 56 pts
Division 2	1 ou 2 = 55 pts ; 3 ou 4 = 54 pts 5 ou 6 = 53 pts ; 7 ou 8 = 51 pts
Division 3	1 ou 2 = 50 pts ; 3 ou 4 = 49 pts 5 ou 6 = 48 pts ; 7 ou 8 = 46 pts
Division 4	1 ou 2 = 45 pts ; 3 ou 4 = 44 pts 5 ou 6 = 43 pts ; 7 ou 8 = 41 pts
Division 5 – MIN1	Classés de 1 à 8 40-38-36-35-34-33-32-31 pts
Division 6 – MIN2	Classés de 1 à 8 30-28-26-25-24-23-22-21 pts
Division 6 – MIN3	Classés de 1 à 8 20-18-16-15-14-13-12-11 pts
Division 6 – MIN4	Classés de 1 à 8 10-8-6-5-4-3-2-1 pts

CNJ – Echelle de points provinciale pour les Préminimes Garçons

Phases 1 – 2 – 3 : Division 7 – PM1	Classés de 1 à 8 42-38-35-32-30-28-26-24 pts
Division 7 – PM2	Classés de 1 à 8 22-20-18-17-16-15-14-13 pts
Division 7 – PM3	Classés de 1 à 8 12-10-8-6-4-3-2-1 pts

FILLES

CNJ – Echelle de points provinciale pour les Minimes Filles

Phases 1 – 2 – 3 : Division 1	1 ou 2 = 40 pts ; 3 ou 4 = 39 pts 5 ou 6 = 38 pts ; 7 ou 8 = 36 pts
Division 2	1 ou 2 = 35 pts ; 3 ou 4 = 34 pts 5 ou 6 = 33 pts ; 7 ou 8 = 31 pts
Division 3	1 ou 2 = 30 pts ; 3 ou 4 = 29 pts 5 ou 6 = 28 pts ; 7 ou 8 = 26 pts
Division 4 – MIN1	Classés de 1 à 8 25-23-21-20-19-18-17-16 pts
Division 5 – MIN2	Classés de 1 à 8

15-10-8-7-6-5-4-3 pts

CNJ – Echelle de points provinciale pour les Préminimes Filles

Phases 1 – 2 – 3 : Division 6 – PM1 Classés de 1 à 8

32–30–28–26–24–22–20–18 pts

Division 6 – PM2 Classés de 1 à 8

16–14–12–10–8–7–6–5 pts